

CYCLE 1 REFERENT RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES - ECOLE UIMM RSE



QHSE

01/07/2026

Résumé

Dans un monde où les exigences réglementaires et commerciales évoluent constamment, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) n'est plus une option : c'est un levier stratégique pour la compétitivité et l'attractivité.

Face aux attentes croissantes des clients, des investisseurs et des talents en quête de sens, intégrer la RSE, c'est faire de votre entreprise un acteur engagé et performant. La RSE n'est pas une contrainte, mais une formidable opportunité pour renforcer votre image, fidéliser vos collaborateurs et optimiser vos performances économiques tout en contribuant à un avenir durable.

En formant un référent RSE certifié, vous bénéficiez d'une expertise interne capable de structurer et piloter une démarche RSE alignée sur les exigences du secteur, tout en valorisant son engagement auprès de ses parties prenantes.

Avec l'École RSE UIMM, nous vous accompagnons pour structurer et déployer une démarche RSE efficace et pragmatique, alignée avec votre ADN industriel.

Public et prérequis

Les qualités requises sont :

- Le sens des relations
- L'adaptabilité pour suivre les évolutions constantes et faire face aux potentielles résistances.
- Le leadership collaboratif pour agir comme un moteur de changement dans l'entreprise.

Ce parcours est proposé à toutes personnes identifiées dans l'entreprise (entreprise de la métallurgie) pour devenir Référent RSE. Ces salariés ont/ou auront à prendre en charge, même à temps partiel, l'animation et le suivi des questions de responsabilité sociétale des entreprises.

Les objectifs

- **Compétences clés de l'École UIMM RSE :**

- Appréhender les principes, enjeux et pratiques de la RSE,
- Mobiliser la gouvernance sur une démarche RSE,
- Identifier et évaluer les enjeux prioritaires et les parties prenantes pertinentes,
- Contribuer à l'amélioration de la performance RSE de l'entreprise,
- Fédérer les parties prenantes internes et externes autour d'une démarche RSE.

- **Compétences attendues du référent RSE :**

- Assurer une veille générale sur la RSE,
- Analyser le contexte de l'entreprise et proposer une démarche RSE structurée en cohérence avec la politique générale de l'entreprise,
- Coordonner la réalisation d'un état des lieux,

RÉFÉRENCE

HSEPSE300150

CENTRES DE FORMATION

CHALON-SUR-SAÔNE, DIJON

DURÉE DE LA FORMATION

6 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Formation 21-71

- 682 jeunes formés par an
- 291 contrats d'alternance à pourvoir
- 769 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

3 CENTRES en Bourgogne

- Animer et suivre un plan d'actions sur la démarche RSE,
- Communiquer/Promouvoir la démarche RSE et prendre en compte les attentes des parties prenantes internes/externes.

- **Savoir-être professionnels adaptés :**

Moi & Moi

- Assurer son développement personnel :
- Se connaître,
- Identifier ses principaux points d'appui et points de vigilance,
- (Re)connaître son mode de relation à l'autre,

Moi et les autres

- Être un référent reconnu : écouter, expliquer, rassurer, entraîner, accompagner,
- Recueillir fidèlement l'information transmise,
- Faire preuve d'ouverture d'esprit et d'impartialité en étant factuel,
- Développer l'empathie et l'écoute active,
- Entretenir des relations assertives avec les différents interlocuteurs.

Moi et mon environnement

- S'adapter à l'évolution de l'entreprise,
- Comprendre la diversité des acteurs,
- Prendre en compte plusieurs paramètres à la fois dans ses analyses et ses décisions,
- Se montrer agile et proactif dans ses démarches.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Méthodes :

La pédagogie utilisée par notre équipe d'intervenants favorise la participation et l'implication des personnes.

Elle établit un lien permanent entre les thèmes dispensés, les comportements acquis, les outils développés et la réalité des participants.

Basée sur l'échange et le retour d'expérience, elle facilite l'intégration et la compréhension des « outils » du référent :

- Etudes de cas (définies à partir de situations réelles d'entreprises)
- Mises en situation
- Diagnostic
- Travaux de sous-groupes
- Apports didactiques et méthodologiques

Modalité d'évaluation

Les participants sont évalués à travers des cas pratiques, travaux en sous-groupes, présentations orales et parfois un dossier individuel de mise en œuvre en entreprise.

Une attestation de suivi de formation ou certificat d'engagement dans une démarche RSE est délivré en fin de parcours.

Modalités d'accès

L'inscription peut se faire via le plan de développement des compétences, par cooptation de la direction, ou en accord avec un OPCO (comme OPCO 2i dans le secteur industriel). La formation est généralement organisée en présentiel sur un rythme en alternance ou en séminaire, dans le cadre d'un cycle annuel ou semestriel.

Contenu de la formation

Module 1 : APPRENDRE LES PRINCIPES, ENJEUX ET PRATIQUES DE LA RSE (1 jour) :

- La RSE dans le cadre UIMM
- Fondamentaux de la RSE
- Démarches volontaires de RSE en PME
- Vision RSE de l'UIMM
- Pratiques RSE actuelles
- Evaluation d'entreprise

Module 2 : MOBILISER SA GOUVERNANCE SUR UNE DEMARCHE RSE (1 jour) :

- Engagement de la gouvernance
- Rappels sur le module 1
- Analyse du contexte de l'entreprise
- Présentation du projet au dirigeant
- Différents modes d'organisation RSE en PME
- Eléments de langage pour le dirigeant

Module 3 : METTRE EN OEUVRE ET EVALUER SA DEMARCHE RSE (2 jours) :

- Evaluer la performance pour l'améliorer
- Rappels sur le module 2
- Enjeux et parties prenantes, bases stratégiques
- Importance des enjeux / Performance de l'entreprise
- Importance des parties prenantes / qualité de relation
- Plan d'action cohérent avec la stratégie

Module 4 : AMELIORER ET CONSOLIDER SA DEMARCHE RSE (1 jour) :

- Améliorer la performance le plan d'action
- Rappels sur le module 3
- Améliorer la performance de gouvernance
- La performance Social-RH
- La performance Produits-Marchés-Services
- La performance Production & impact environnemental
- La performance Ecosystème de l'entreprise

Module 5 : COMMUNIQUER ET PROGRESSER AVEC SES PARTIES PRENANTES (1 jour) :

- Communiquer et progresser avec ses parties prenantes.
- Rappels sur le module 4
- Communication clients et institutionnelle
- Communication fournisseurs
- Priorités de communication / partie prenante
- Degré et acteurs de communication

Module 6 : ACCOMPAGNEMENT A LA CERTIFICATION (1 jour) : OPTIONNEL

- Mettre en pratique les acquis de la formation au travers d'applications concrètes au sein de l'entreprise.
- Savoir utiliser les outils et méthodologies abordés en formation
- Préparation à la certification : fournir un accompagnement individuel aux stagiaires pour les aider à mettre en œuvre les nouveaux concepts et méthodes dans leur travail quotidien ; les aider à se préparer à la soutenance ; s'entraîner à présenter.

CERTIFICATION : 0.5 jours

- Soutenance orale.

Suite de parcours et passerelles possibles

À l'issue du cycle 1, les participants peuvent s'inscrire au Cycle 2 Référent RSE, qui approfondit la mise en œuvre d'indicateurs de performance, le pilotage transversal de la RSE, et la construction de reporting extra-financier. Des passerelles vers des certifications en développement durable ou QSE sont possibles.

Métiers - Débouchés

Cette formation prépare à exercer des missions en lien avec la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Elle s'adresse à des référents RSE, responsables QSE, responsables RH, responsables développement durable, coordinateurs de projets, ou tout salarié désigné pour piloter ou soutenir une démarche RSE dans son entreprise. Elle permet de renforcer son positionnement dans des fonctions transversales et stratégiques

Validation et certification

Composé d'au minimum un représentant d'entreprise et un membre de l'UIMM territoriale qui assure la présidence, il :

- Déclare le candidat admis autorisant l'édition du certificat UIMM qui atteste que le candidat a les compétences de tenir une fonction « Référent RSE »
Ou
- Refuse l'attribution du certificat en apportant toutes les justifications utiles
Ou
- Reporte l'attribution du certificat à une session ultérieure avec des objectifs précis

Version documentaire

janvier 2025